Image not found or type unknown

Contravention possible, suivi par police

Par **mimir02**, le **23/06/2014** à **09:54**

Bien le bonjour. Samedi, a la fete de la musique j'étais à un feu tricolore derriere plusieurs voiture qui tournaient a gauche. Comme ils étaient beaucoup, j'ai décidé de les doubler et de tourner à gauche (alors que c'est interdit mais pas en sens interdit). Or, j'ai vu qu'une voiture de police m'a apercu et m'ont suivi. J'ai donc essayer de m'éloigner d'eux et de prendre des petites rue où ils ne m'ont plus suivis. Je ne sais pas si ils ont pris ma plaque. Mais si c'est le cas, ca sera certainement mon pere qui prendra (je suis apprenti avec sa voiture).

Peut il contester? Combien de points et d'amendes sont possibles (en prix et en nombre)?

Par **Visiteur**, le **23/06/2014** à **15:01**

Bonjour, c'est cool pour votre père ! Faudra pas vous étonner si il vous propose d'aller à pieds la prochaine fois ! Il va apprécier si il est convoqué au commissariat ! Pour le reste, aucune idée...

Par **mimir02**, le **23/06/2014** à **21:55**

Merci de me mettre encore plus de stress et de peur :(

Par **Visiteur**, le **24/06/2014** à **14:39**

ce n'est rien par rapport à la réaction du paternel ! et peut être y réfléchirez vous à 2 fois la prochaine fois ? Attendre à un feu rouge cela s'appelle entre autre de la patience...

Par **mimir02**, le **24/06/2014** à **21:31**

Le feu etait vert

Par **Visiteur**, le **25/06/2014** à **10:09**

pas la patience d'attendre son tour au vert...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés